

Fonctionnement, investissements, besoins, reports.

36 délibérations étaient à l'ordre du jour, soumises au vote d'une assemblée en apparence moins désireuse d'en découdre avec l'opposition. Beaucoup de chiffres puisque 13 dossiers se rapportaient aux comptes administratifs 2018, de la commune, de l'eau potable, des transports scolaires ; les comptes de gestion du Trésorier principal, les affectations de résultats, et la clôture du budget de la zone commerciale. Même articulation pour les prévisionnels 2019, moins les comptes de gestion.

Trop de chiffres tuent les chiffres. Aussi nous limiterons-nous à examiner ceux qui soulèvent des mises au point, et non pas un regard béat.

Compte de gestion de la zone de la Cassadotte

Depuis le transfert de la compétence « commerce » à la COBAN, il restait à affecter le résultat de l'année 2018, soit la somme de 1 451 000 €, après mise en conformité constatée par le Trésorier principal.

Il s'agit là d'un profit non négligeable qui va venir gonfler le résultat déclaré de la commune qui s'élève à 1 903 000 €

Compte administratif 2018 de la commune

Il affiche les éléments suivants :

Dépenses de fonctionnement 11 489 000 €

Dépenses d'investissements 7 999 000 €

En 2017, ils étaient les suivants :

Dépenses de fonctionnement 12 360 000 €

Dépenses d'investissements 9 309 000 €

A quoi sert le fonctionnement ? À faire tourner le quotidien de la commune, comme dans un foyer. La minoration pour 2018 ressort à environ 1 M€, alors que le vaste programme d'investissements génère une augmentation des besoins en entretien courant de notre cité.

Où donc ont été puisées ces « économies » comme aiment à le souligner les élus majoritaires ?

Sur l'énergie, même l'alimentation, l'entretien des bâtiments, de la voirie, la maintenance, les télécoms, les transports collectifs (hormis le scolaire), etc. En revanche, pas de baisse des frais de personnel qui demeurent supérieurs de 5% par rapport à la moyenne nationale, alors que les effectifs auraient diminué - trop de cadres A sans doute qui rôdent dans les couloirs sans autre attribution que d'écouter aux portes, surveiller, tout en ayant l'air très occupés... et ils coûtent cher.

Sur deux exercices, les investissements globaux sont presque impressionnants, et pour les financer en faisant appel à l'autofinancement, il fallait ponctionner le fonctionnement et les

reports antérieurs.

2018 a contraint malgré tout l'équipe majoritaire à se jeter sur l'emprunt : 1 500 000 € dont le déblocage s'est effectué pour moitié en 2018, le solde étant prévu en 2019. Car sans le report de l'excédent de la Cassadotte (voir supra), le résultat de l'année eut été plus maigre. Pas de quoi pavoiser !! Ce que nous avons fait remarquer.

Budget prévisionnel 2019

Fonctionnement proposé au vote 11 012 000 €

Investissements proposés 7 308 000 €

Reste à réaliser 2018 991 000 € soit 8 299 000 €

L'autofinancement prévisionnel affiché s'élève à plus de 6 M€. En fin d'année, nous serons fixés sur la façon dont il aura été obtenu ; difficile de faire des projections en année pré-électorale.

Les budgets Eau et Transports scolaires que nous avons approuvés n'appellent pas de remarque particulière. Nous aurons l'occasion de revoir l'Eau lors de la présentation du rapport annuel par le délégataire. {comments on}